

ATOOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier,
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Formation Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des Offices de Tourisme et plus largement de toute personne en charge de l'accueil de publics et de visiteurs

Formatrice : Annette Masson, Présidente de l'Association Tourisme & Handicaps

Objectifs

- Appréhender les quatre principales familles de déficiences et les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap,
- Apprendre à procéder au recensement de l'offre accessible de votre territoire,
- Apprendre à organiser votre espace d'accueil et à présenter l'offre adaptée de votre territoire (forme : police, contraste...)

Compétences acquises à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, les collaborateurs référents Tourisme et Handicaps doivent :

- connaître les quatre principales familles de déficiences et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap,
- être capable de procéder au recensement de l'offre accessible de son territoire et organiser son espace d'accueil,
- être en capacité de présenter l'offre adaptée de son territoire.

Public attendu

Cette formation s'adresse aux collaborateurs des Offices de Tourisme, conseillers en séjour, référents Tourisme et Handicap, et plus largement à toute personne en charge de l'accueil de visiteurs et de publics.

Outils et méthodes pédagogiques

Le temps de formation sera partagé entre apports théoriques et mise en situation, tours de table et échanges d'expériences.

Moyens techniques

La formation se déroule dans une salle de réunion située au 200/216, rue Raymond Losserand, Immeuble Le Jour, à Paris 14^e. La salle est équipée de tables et chaises, paperboard, d'un système de diffusion du support de la formation et d'un accès internet wifi.

*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.

Document établi le 18/11/2024



ATOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier,
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Méthode d'évaluation et suivi de l'exécution de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des compétences et recueil de besoins est complété par les participants en amont de la formation,
- A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation des acquis est complété par les participants ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Support et attestation

Un support de stage et une attestation seront remis à chaque participant à l'issue de la formation. L'attestation sera conforme aux exigences du label dans le cadre de la labellisation d'un Office de Tourisme.

Durée : 14 heures

Déjeuner : il se déroule au restaurant d'entreprises de l'immeuble Le Jour. Il réunira les participants et la formatrice. Le coût du déjeuner est inclus dans celui de la formation.



Votre formatrice : **Annette Masson** est la créatrice et Présidente de l'association Tourisme et Handicaps. Annette Masson est engagée depuis près de 20 ans à mobiliser les acteurs du tourisme pour rendre accessible les activités de vacances et de loisirs aux personnes en situation de handicap.

Accessibilité : en cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant **jeudi 9 janvier 2025**, à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr afin de lui permettre de mettre en place les dispositions nécessaires.

La formation *Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des Offices de Tourisme*, des jeudi 16 et vendredi 17 janvier, se déroulera en présentiel.

ATOOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier,
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme détaillé de la formation

Jeudi 16 janvier

09h00 Début de la formation

- Le contexte : clientèle, définitions,
- Le Label Tourisme & Handicap : pourquoi, comment ?
- Le Label Destinations d'Excellence : pourquoi, comment ?

12h30-13h30 Déjeuner

- Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu
- La déficience auditive
- La déficience mentale

17h00 Fin de la première journée

Vendredi 17 janvier

09h00 Début de la formation

- La déficience visuelle
- La déficience motrice

12h30-13h30 Déjeuner

- Mise en situation virtuelle dans un Office de Tourisme ou un hébergement
- Complétion du questionnaire d'évaluation des acquis de la formation et du questionnaire de satisfaction

17h00 Fin de la formation

*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.

Document établi le 18/11/2024

